

qu'on recueille alors à l'aide de grandes pelles et qu'on dépose sur les bords du bassin où il s'achève de sécher. Le sel blanc est le sel raffiné dans des établissements spéciaux.

Le sel rend de grands services à la cuisine. Il est utilisé dans presque tous les aliments.

Poésie

L'ANGELUS

Mais quel son a vibré dans les feuilles ? La cloche,
Comme du soupir des eaux qui s'élève du bord,
Répand dans l'air ému l'imperceptible accord,
Et, par des mains d'enfants au hameau balancée,
Vient donner de si loin son coup à la pensée :
C'est l'Angelus qui tinte, et rappelle en tout lieu
Que le matin des jours et le soir sont à Dieu.

A ce pieux appel le laboureur s'arrête,
Il se tourne au clocher, il découvre sa tête,
Joint ses robustes mains d'où tombe l'aiguillon,
Elève un peu son âme au-dessus du sillon,
Tandis que les enfants, à genoux sur la terre,
Joignent leurs petits doigts dans les mains de leur

[mère...

LAMARTINE.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 22 juin (1894), de nommer M. Félix Carbray, M. P. P., membre de la commission scolaire catholique de la cité de Québec, en remplacement de feu l'honorable John Hearn, dont le terme d'office est expiré le 30 juin dernier.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 22 juin (1894), de renommer le vénérable archidiacre Lewis Evans, de la cité de Montréal, commissaires des écoles protestantes de la cité de Montréal.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, en date du 23 juin courant, 1894, de nommer M. Louis Bouchard, commissaire d'écoles pour la municipalité de Ouïatchouan, comté du Lac Saint-Jean, en remplacement de M. Henri Bouchard, démissionnaire.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, en date du 30 juillet dernier, 1894, de nommer MM. Nazaire Lagacé et Daniel Lejeune, commissaires d'écoles pour la municipalité de Newport, comté de Gaspé, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

En vertu de l'acte 57 Victoria, chapitre 24, des statuts de la province de Québec, le bureau des commissaires d'écoles catholiques, de la cité de Montréal, a été constitué comme suit, le premier juillet dernier (1894) :

Par nomination du lieutenant-gouverneur en conseil.—MM. F.-D. Monk, avocat ; L.-E. Desjardins, médecin, et M.-T. Brennan, médecin.

Par nomination de Mgr l'archevêque de Montréal.—Révérends chanoine P.-N. Bruchési, J.-U. Leclerc et J. Quinliyan.

Par nomination du conseil de ville de Montréal :—MM. les échevins Raymond Préfontaine, Cléophas Beausoleil et William Farrell.

En conséquence, le dit bureau est composé des personnes dont les noms suivent :—Les révérends chanoine P.-N. Bruchési, J.-U. Leclerc et J. Quinliyan, et de MM. F.-D. Monk, L.-E. Desjardins, M.-T. Brennan, Raymond Préfontaine, Cléophas Beausoleil et William Farrell.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 22 juin (1894), de nommer le Révd M. J.-E. Roy, prêtre, curé de Saint-Elzéar, membre du bureau d'examineurs de Beauce, en remplacement du Révd M. Couture, qui a quitté la localité.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 22 juin (1894), d'ordonner que le Révd M. F.-X. Delage soit nommé membre du bureau d'examineurs de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, en remplacement du Révd M. F.-X. Belley, qui a quitté la localité.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 28 juin dernier (1894), de nommer le révérend M. F.-X. Belley, membre du bureau d'examineurs de Chicoutimi, en remplacement du révérend M. F.-X. Delage, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le **LIEUTENANT-GOUVERNEUR**, par un ordre en conseil en date du 22 juin (1894), d'ordonner la formation d'un bureau d'examineurs devant siéger alternativement à Papineauville et à Saint-Jovite, pour les candidats à l'enseignement dans les écoles élémentaires et modèles, compris dans le district d'inspection de M. l'inspecteur Thibault, sous le nom de bureau d'examineurs de Papineauville et Saint-Jovite, et que